LYON, ce 1.er Juin 1808.

Messieurs Ve Guerin et fils

ARCHIVES DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE

Nous avons l'honneur de vous prévenir que nous venons de former un établissement pour le commerce de Commission d'Achats et Ventes pour compte d'Amis, sous la raison de DUCLOUX cadet et C.e

M.rs J.ques MARTIN et FAZY frères de Genève nous font une commandite de cent-cinquante mille francs, ce qui, réuni aux capitaux de N. S.r DUCLOUX, nous fait espérer de mériter votre confiance.

Vous avez ci-bas notre signature et celle de Monsieur DEVELAY, à qui accordons notre procuration.

Agréez, M nos salutations.

Signature
- de N. S.r DUCLOUX. Ducloux cadet et Cie
- de M.r DEVELAY. pp de Ducloux cadet et Cie H. Develay

Base Circulaires Fiduciae, fiduciae_guerin_1502, Source : Archives départementales du Rhône et de la métropole de Lyon. Fonds Veuve Guérin, 4J327-329 (1792-1810), collecte 2011